

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 14 MARS 2016



L'an deux mil seize, le quatorze mars à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Moirans en Montagne était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Serge LACROIX, Maire.

Membres excusés : ..... Sandrine PRUDENT (pouvoir à Serge LACROIX)

Membres absents : ..... Magali PEUGET

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire au sein du Conseil ; Madame Estelle BERREZ, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

En ouvrant cette nouvelle séance du Conseil Municipal, Monsieur le Maire signale qu'Eddy LUSSIANA et Patrice MOREL auront un peu de retard.

Monsieur le Maire interroge les membres du Conseil Municipal quant à d'éventuelles remarques sur le compte rendu de la précédente séance du 4 février 2016.

Jean-Pierre Lançon signale une erreur dans les pouvoirs : Patrice Morel était excusé et avait donné procuration à Jean-Pierre Lançon, et non Jean-Pierre Brocard.

Rachel BOURGEOIS informe qu'elle souhaite intervenir sur différents points de celui-ci. Cependant, Monsieur le Maire, ayant constaté que Rachel BOURGEOIS émettait des remarques sur la formulation des comptes-rendus à chaque séance du Conseil, lui avait demandé lors de la réunion précédente de transmettre ses remarques par écrit au secrétariat pour intégration au compte-rendu de séance. Ceci n'ayant pas été suivi, Monsieur le Maire informe Rachel BOURGEOIS qu'il ne veut plus entendre de telles remarques lors des réunions de Conseil et précise que les comptes-rendus seront désormais rédigés de manière beaucoup plus condensée et synthétique. Il propose ensuite de procéder à l'examen de l'ordre du jour.

Monsieur le Maire poursuit en présentant les commissions et réunions tenues depuis la précédente séance du Conseil Municipal, à savoir :

- ✓ Mardi 9 février 2016 : ..... Exécutif (Maire et Adjointes)
- ✓ Jeudi 18 février 2016 : ..... 4<sup>ème</sup> commission
- ✓ Lundi 29 février 2016 : ..... Exécutif (Maire et Adjointes)
- ✓ Mardi 8 mars 2016..... CCAS
- ✓ Jeudi 10 mars 2016 ..... 2<sup>ème</sup> commission

Les documents remis sur table au début de la séance sont les suivants :

- ✓ BP 2016 : synthèse (11 tableaux) + commentaires

*Arrivée d'Eddy LUSSIANA à 18h40.*

## 1. Finances

### ➤ Examen et vote des budgets primitifs 2016

Monsieur le Maire rappelle que les budgets primitifs n'intègrent ni augmentation de la pression fiscale, ni recours à l'emprunt. Il présente ensuite en détail les 4 budgets : budget communal, budget annexe Eau, budget annexe Assainissement et budget annexe Lotissement les Cueilles.

Arrivée de Patrice MOREL à 18h45.

Le tableau récapitulatif des 4 budgets est le suivant :

		Fonctionnement	Investissement	Total
<b>Budget Général</b>	<b>2016</b>	2 626 442 €	1 621 509 €	<b>4 247 951 €</b>
	<b>2015</b>	2 724 443 €	1 317 016 €	<b>4 041 459 €</b>
<b>Budget Eau</b>	<b>2016</b>	133 430 €	250 617 €	<b>384 047 €</b>
	<b>2015</b>	152 590 €	289 765 €	<b>442 355 €</b>
<b>Budget Assainissement</b>	<b>2016</b>	303 025 €	449 320 €	<b>752 345 €</b>
	<b>2015</b>	225 769 €	562 704 €	<b>788 473 €</b>
<b>Budget Lotissement</b>	<b>2016</b>	1 772 632 €	1 742 194 €	<b>3 514 826 €</b>
	<b>2015</b>	1 864 311 €	1 770 470 €	<b>3 634 781 €</b>
<b>Total des budgets</b>	<b>2016</b>	<b>4 835 529 €</b>	<b>4 063 640 €</b>	<b>8 899 169 €</b>
	<b>2015</b>	<b>4 967 113 €</b>	<b>3 939 955 €</b>	<b>8 907 068 €</b>
<b>TOTAL hors lotissement</b>	<b>2016</b>	<b>3 062 897 €</b>	<b>2 321 446 €</b>	<b>5 384 343 €</b>
	<b>2015</b>	3 102 802 €	2 169 485 €	5 272 287 €

Les autres principes retenus pour la préparation de ces budgets sont les suivants :

- Contribution à l'effort national (*dette publique*) : baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement, soit - 47 000 € par rapport à 2015 et augmentation du Fonds de Péréquation : 40 000 € en 2016.
- Loi de Finances 2016 (DETR)- Maintien et augmentation de l'enveloppe DETR : dossiers déposés en 2016 (montant de subvention attendu : 194 500 €)
- Optimisation des dépenses : recentrage sur les priorités (éducation, patrimoine, voirie) et les dépenses incompressibles
- Optimisation des recettes (subventions) : dossiers déposés (DETR, Drac, SIDEC, Agence de l'Eau, Contrat Enfance et Jeunesse, Fonds de soutien Rythmes Scolaires)

#### Présentation détaillée des dépenses de fonctionnement (budget général) :

	Budget 2015	Réalisé 2015	Budget 2016	BP2016/BP2015	BP2016/CA2015	Commentaire / CA 2015
Charges à caractère général	698 965	666 111	677 875	-21 090	11 764	Travaux logements, expo Aftab, Frais ONF et Tour de France
Charges de personnel	686 160	683 122	644 500	-41 660	-38 622	Périmètre (nombre d'agents à la baisse)
Atténuation de produits :	23 500	27 871	40 000	16 500	12 129	FPIC
Autres charges Gestion courante	329 400	309 756	272 450	-56 950	-37 306	Subventions Idéklac / NauP / Francas
Charges financières	130 000	122 798	102 300	-27 700	-20 498	Intérêts de la dette
Charges exceptionnelles	500	0	500	0	500	
Dépenses imprévues	50 000	0	30 000	-20 000	30 000	
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>1 918 525</b>	<b>1 809 658</b>	<b>1 767 625</b>	<b>-150 900</b>	<b>-42 033</b>	

## Présentation détaillée des recettes de fonctionnement (budget général) :

	Budget 2015	Réalisé 2015	Budget 2016	BP2016 / BP2015	BP2016 / CA2015	Commentaire / CA 2015
Atténuation de charges	36 500	39 689	25 500	-11 000	-14 189	Arrêts de travail des agents
Produits des services	216 102	272 378	217 501	1 400	-54 877	Ventes de bois (baisse du prix moyen en 2016)
Impôts et taxes	1 440 950	1 448 022	1 413 595	-27 355	-34 427	Baisse de l'attribution de compensation (CCIS) - Idéklac et No
Dotations et participations	485 525	512 003	379 180	-106 345	-132 823	DGF - Compensations - Contrat Enfance et Jeunesse
Autres produits de gestion courante	66 500	65 877	65 100	-1 400	-777	Locations des bâtiments communaux
Produit financier	0	9	0	0	-9	
Produits exceptionnels	0	115 112	0	0	-115 112	Les ventes de terrains : compte 77 au CA
<b>TOTAL DES RECETTES RÉELLES</b>	<b>2 245 577</b>	<b>2 453 090</b>	<b>2 100 876</b>	<b>-144 701</b>	<b>-352 214</b>	

## Présentation des ratios (budget général) :

Budget Général		
Ratios	CA 2015	BP2016
<b>Nombre d'habitants (Insee)</b>	<b>2 454</b>	<b>2 454</b>
<b>Dépenses réelles de fonct. / hab</b> <i>Mesure le niveau de service rendu</i>	<b>737 €</b>	<b>720 €</b>
<b>Produit Impôts directs / hab</b> <i>Mesure l'importance des recettes liées à l'impôt</i>	<b>384 €</b>	<b>387 €</b>
<b>Recettes réelles de fonct. / hab</b> <i>Mesure les moyens financiers</i>	<b>1 000 €</b>	<b>856 €</b>
<b>Dépenses d'équipement / hab</b> <i>Mesure l'effort d'équipement</i>	<b>204 €</b>	<b>345 €</b>
<b>Encours de dette</b>	<b>3 361 147 €</b>	<b>3 043 471 €</b>
<b>Encours de dette / hab.</b> <i>Mesure l'ampleur de l'endettement</i>	<b>1 370 €</b>	<b>1 240 €</b>
<b>Ratio de désendettement</b> <i>En année</i>	<b>6,2</b>	<b>8,4</b>
<b>DGF / hab. (avec DSR)</b> <i>Contribution de l'Etat au fonctionnement de la collectivité</i>	<b>117 €</b>	<b>98 €</b>
<b>Frais de personnel / dépenses réelles</b> <i>Mesure la charge de personnel de la collectivité</i>	<b>35,6%</b>	<b>35,0%</b>
<b>Frais de personnel / hab</b>	<b>262 €</b>	<b>252 €</b>
<b>Dépenses d'équipement / RRF</b> <i>Poids de l'investissement au sein du budget</i>	<b>19%</b>	<b>40%</b>
<b>Dette / RRF</b> <i>Mesure la charge de la dette par rapport à la richesse</i>	<b>19,5%</b>	<b>19,8%</b>
<b>Subventions versées / hab</b>	<b>96 €</b>	<b>81 €</b>
<b>Charges financières / hab</b>	<b>50 €</b>	<b>42 €</b>

## Présentation synthétique des projets proposés par commission dans le cadre de ce budget 2016 :

- **Affaires sociales - Logement**  
Repas de l'amitié  
Centre Communal d'Action Sociale  
Reprise de concessions (cimetière)  
Logements (travaux de réfection)  
Médailles de la ville  
Mascotte Ludy  
Vitrine citoyenne Mairie
- **Education – Culture - Associations**  
Crédits scolaires (fonctionnement)  
Vidéoprojecteurs ou classe mobile  
Panneaux de basket (école)  
ALSH Tom Pouce (fonctionnement)  
Cinéma (subv. et bibliothèque de films)  
Comité Culturel d'Animation  
Tour de France (ASO + Logistique)  
Associations (subv.)  
Etude Bike Park  
Navette Mercantine
- **Travaux & Environnement**  
Etude Verdi – Eaux usées & pluviales  
Eau potable – Sectorisation du réseau  
Forêt : travaux et ventes de bois  
Etude Zone humide La Chèvre  
Etude Chauffage bâtiments publics  
Travaux d'accessibilité – Tranche 2016  
Route du Hangar – Réseaux secs (100%)  
SIDEK – Adhésion à E-Lum  
Rue du Moulin – Mur sur Murgin  
Impasse de l'hôtel de ville (acquisition et démolition)  
Parvis de l'église (100%)  
Cour extérieure ancienne école de filles
- **Travaux dans bâtiments publics (école, cinéma, hôtel de ville, ateliers etc.)**
- **Environnement urbain – Commerce - Communication**  
Radar pédagogique (1 unité)  
Fleurissement et entretien des espaces verts  
Illuminations de Noël  
Aire de jeux de la crèche  
Structure Entrée de ville – Lycée (50%)  
Exposition « Du Cœur à l'écorce » (participation)  
Module d'exposition JEMA (participation)  
Nouveau site internet et page facebook  
Brèves Municipales (nouveau format)
- **Equipements**  
Un véhicule (services techniques)  
Matériel (débroussailleuse, tronçonneuse etc.)  
Informatique (ordinateurs, vidéoprojecteur)  
Mobilier (armoire, sièges, table)
- **Ressources humaines** (16,6 Equivalent Temps Plein)  
18 agents, soit 15,8 Equivalent Temps Plein  
+ 1 recrutement ETP au 1<sup>er</sup> juin 2016, soit 0,58 ETP  
+ 4 saisonniers, soit 12 semaines, soit 0,25 ETP

M. le Maire interroge l'assemblée sur d'éventuelles remarques sur ces BP 2016.

### Budget général – Section d'investissement :

Ligne 231545 – Urbanisation plate-forme zone « Non Champey » : - 50 000 €. Un rendez-vous est planifié avec le groupe Schiever prochainement. En l'absence d'information précise sur le déroulement de ce projet, l'enveloppe budgétaire consacrée aux travaux de viabilisation du terrain a été supprimée.

### Budget annexe Assainissement – Section d'investissement :

Ligne 1313 – Départements : - 103 000 €. Il s'agit de la subvention à percevoir par la commune pour la station d'épuration. Cette écriture est en fait une régularisation entre deux lignes budgétaires. La subvention sera bien versée par le Département.

Budget annexe Lotissement Les Cueilles :

Excédent dégagé sur ce budget : cet excédent s'explique par le fait que les dépenses liées aux travaux d'électrification et de voirie ont été intégrées par le budget général et non le budget annexe Lotissement. Ce budget annexe ne pourra être soldé en 2016, puisqu'il est peu probable que l'ensemble des parcelles soit vendu sur l'exercice 2016. Le budget devant être établi de manière sincère et véritable, cet excédent ne pourra être intégré au compte administratif 2016.

M. le Maire signale que le règlement définissant les conditions de construction dans ce lotissement communal pose problème en raison de sa complexité. Il est donc proposé de revoir les termes de ce règlement.

Ces remarques formulées, M. le Maire interroge l'assemblée sur le vote souhaité pour les budgets, à savoir séparément ou les 4 budgets en même temps. Il est proposé de voter les 4 budgets en même temps.

Le résultat des votes est le suivant :

Budget Général :

- Pour : 15
- Contre : 3
- Abstention : 0

Budget annexe Eau Potable :

- Pour : 15
- Contre : 3
- Abstention : 0

Budget annexe Assainissement :

- Pour : 15
- Contre : 3
- Abstention : 0

Budget annexe Lotissement :

- Pour : 15
- Contre : 3
- Abstention : 0

M. le Maire propose ensuite de voter les taux des trois taxes comme suit :

- Taxe d'habitation : 12,32% (même taux qu'en 2015)
- Taxe foncière sur le Bâti : 19,4% (même taux qu'en 2015)
- Taxe foncière sur le Non Bâti : 43,09% (même taux qu'en 2015)

Le résultat du vote est le suivant :

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 18

➤ **SIDEC : services informatiques**

Par sa délibération en date du 28/11/2015, le Comité Syndical du SIDEC a précisé les conditions d'adhésion aux services mutualisés du Service Informatique et TIC (SITIC).

Ces services mutualisés ne sont pas directement liés à une intervention avec coût déterminé pour chaque collectivité, mais s'inscrivent dans une logique d'actions et de moyens partagés. Ils n'entrent pas dans le champ des prestations soumises à obligation de mise en concurrence et sont hors champ de TVA.

Le calcul de ces contributions est établi suivant les modalités arrêtées par la délibération du Comité Syndical du SIDEC du 28/11/2015. Il est rappelé que, pour le calcul des cotisations 2016, la situation de la collectivité est prise en compte au 01/01/2016.

Par ailleurs, dans un souci de rationalisation, il a été souhaité, tant par les collectivités membres du SIDEC que par le SIDEC lui-même, de pouvoir adhérer à ces services de manière pluriannuelle afin d'éviter de devoir délibérer chaque année sur ce principe tout en conservant le versement annuel de la contribution. Il est désormais proposé que la commune adhère aux services informatiques mutualisés du SIDEC pour une période d'un an, renouvelable tacitement, avec une durée maximum de six ans. Les conditions d'adhésion sont définies dans la convention d'adhésion pluriannuelle. Le montant de l'adhésion pour l'année 2016 est de 4 968 €.

Monsieur le Maire propose de procéder au vote :

- Nombre de voix pour : 18
- Nombre de voix contre : 0
- Nombre d'abstentions : 0

➤ **Passage de l'Hôtel de Ville : acquisition d'un immeuble**

Monsieur le Maire propose d'acquérir l'immeuble sis 4 Passage de l'Hôtel de Ville, cadastré section AE n°154, d'une contenance de 53 m<sup>2</sup>, à la SCI Annelise représentée par Monsieur Michel Goisset, pour un montant de 14 000 €, en laissant à Monsieur Goisset la possibilité de récupérer les éléments formant la toiture en tout ou partie.

Monsieur le Maire propose de procéder au vote :

- Nombre de voix pour : 18
- Nombre de voix contre : 0
- Nombre d'abstentions : 0

## **2. Avancement des travaux des commissions communales**

### **Commission Affaires Sociales / Logement**

#### Projet de Maison des Aînés

Les résultats de l'enquête menée auprès de la population sont présentés le mardi 15 mars à 18h00 : projet d'acquisition de maison puis réunion à la Résidence du Moulin avec les bailleurs sociaux. Un comité de pilotage va être créé afin d'avancer sur le projet.

### **Commission Education / Culture / Vie Associative**

#### Réunion du Comité de Pilotage Projet Educatif Territorial du 8 mars 2016

#### Bilan des fréquentations – ALSH Tom Pouce

Le nombre d'enfants inscrits sur les 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> périodes se décompose comme suit :

1 <sup>ère</sup> période (septembre-octobre)	<b>116</b>
2 <sup>ème</sup> période (novembre-décembre)	<b>120</b>
3 <sup>ème</sup> période (janvier-février)	<b>122</b>

La répartition de l'effectif sur la semaine :

<b>Jour</b>	<b>1<sup>ère</sup> période</b>	<b>2<sup>ème</sup> période</b>	<b>3<sup>ème</sup> période</b>
Lundi	100	99	97
Mardi	104	103	104
Jeudi	101	105	102
Vendredi	105	106	110

Laurence Mas ajoute que des ajustements seront réalisés pour l'accueil des enfants scolarisés en Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ex. CLIS). De même, une régulation entre le personnel éducatif et le personnel d'animation de Tom Pouce devra être mise en place, de manière à mieux coordonner les actions de chacun et mieux communiquer.

Laurence Mas rappelle que le PEDT actuellement en vigueur ne porte que sur l'année scolaire 2015-2016. Il est proposé de renouveler ce PEDT pour une période de 3 ans. Il sera déposé en mai 2016. La tarification des TAP Sieste devra également être revue, à la demande des services de l'Etat.

#### Animations culturelles

- **Carnaval** du 12 mars en partenariat avec l'UCAJS :  
Une bonne participation du public et une météo favorable ont engendré le succès de cette manifestation costumée.
- **Music from Corridors** le samedi 19 mars : projet pédagogique des étudiants du conservatoire de Besançon, Music from Corridors est un opéra déjanté alliant musique classique et musique contemporaine.
- **Nettoyage de printemps** : prévu avec les bénévoles moirantins et les associations le samedi 2 avril, il mobilisera également les écoles, le collège et le lycée qui participeront à cette action citoyenne durant la semaine du 28 mars au 1<sup>er</sup> avril.

#### **Commission Travaux / Environnement**

##### Forêt communale

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le projet d'accord cadre pour la commercialisation des bois de la commune proposé par l'Office National des Forêts. Cet accord porte sur la commercialisation de gré à gré des coupes résineuses prévues à l'état d'assiette 2016.

L'entreprise MONNET-SEVE s'engage à acquérir la totalité des bois résineux marqués par l'ONF dans les coupes précitées, dans les conditions techniques et selon les modalités financières définies par le contrat d'approvisionnement.

Il est proposé au Conseil d'approuver le projet d'accord cadre pour la commercialisation des bois de la commune et d'autoriser le maire, assisté par l'Office National des Forêts, à signer le contrat d'approvisionnement 2016 avec l'entreprise MONNET-SEVE.

Le volume présumé sous écorce pour 2016 est de 2 400 m<sup>3</sup>. Le prix moyen au m<sup>3</sup> est de 57,56 € contre 60,23 € en 2015.

Monsieur le Maire propose de procéder au vote :

- Nombre de voix pour : 18
- Nombre de voix contre : 0
- Nombre d'abstentions : 0

##### Route du Hangar : effacement basse tension et éclairage public

Dans le cadre du service de l'éclairage public, il apparaît aujourd'hui nécessaire de modifier les installations d'éclairage public.

Par le biais d'une convention, le SIDEC du Jura serait désigné comme maître d'ouvrage unique de l'opération dont la participation financière se résume ainsi :

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT DE L'OPERATION en €	PARTICIPATIONS en €	MONTANT SIDEC en €	PARTICIPATION COLLECTIVITE en €	AVANCE DE LA COLLECTIVITE SUR PARTICIPATION
RESEAU ELECTRIQUE	145 797,58 Plafonné à 35 000,00 H T	ERDF : 14 000,00 TVA Récupérable: 22 686,08	12 845,00	96 266,50	77 010,00
ECLAIRAGE PUBLIC	48 545,77 Plafonné à 20 500,00	-	4 100,00	44 445,77	35 556,62

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT DE L'OPERATION en €	PARTICIPATIONS en €	MONTANT SIDEc en €	PARTICIPATION COLLECTIVITE en €	AVANCE DE LA COLLECTIVITE SUR PARTICIPATION
GENIE CIVIL - Orange	30 317,39 Plafonné à 8 400,00	-	1 680,00	28 637,39	22 910,00
<b>Montant total</b>	<b>224 660,74</b>	-	<b>18 625,00</b>	<b>169 349,66</b>	<b>135 476,61</b>

Monsieur le Maire propose de procéder au vote :

- Nombre de voix pour : 18
- Nombre de voix contre : 0
- Nombre d'abstentions : 0

Il est signalé également que des ralentisseurs devront être mis en place.

#### SIDEC : adhésion au service E-Lum

Le SIDEc propose à la commune la mise en œuvre de moyens mutualisés permettant d'améliorer les installations d'éclairage public et de respecter les engagements de la charte « Eclairons Juste le Jura ». Ce service technique, baptisé E-lum®, fait l'objet d'une convention d'adhésion entre la commune de Moirans en Montagne et le SIDEc.

La contribution d'adhésion pour ce Service est fixée à 18 € par an et par point lumineux pour l'année 2016, et sera revue chaque début d'année civile. Cette contribution ne comprend pas les prestations de remplacement des luminaires et des coffrets d'éclairage ni les interventions sur d'autres éclairages extérieurs. Cependant, ces prestations peuvent être confiées au SIDEc via une convention de mandat spécifique.

Il est proposé au Conseil d'adhérer à la charte « Eclairons juste le Jura » et au Service E-lum du SIDEc.

Monsieur le Maire propose de procéder au vote :

- Nombre de voix pour : 18
- Nombre de voix contre : 0
- Nombre d'abstentions : 0

#### **Commission Environnement Urbain / Commerce / Communication**

##### Brèves Municipales d'Avril 2016

Les sujets qui seront abordés sont les suivants :

- *1<sup>ère</sup> Commission – JP. Brocard*
  - ✓ Info sur projet de Maison des Aînés
- *2<sup>ème</sup> Commission – L. Mas*
  - ✓ Spectacles et animations entre janvier et avril 2016
  - ✓ Spectacles / Animations à venir
  - ✓ Vie associative : présentation de 3 nouveaux clubs + Forum des Associations
- *3<sup>ème</sup> Commission – D. Berrez*
  - Info sur les 3 gros chantiers de 2016 :
    - ✓ Route du Hangar
    - ✓ Mur du Murgin, rue du Moulin
    - ✓ Eglise Saint-Nicolas
- *4<sup>ème</sup> Commission – E. Berrez*
  - ✓ Nouveau site internet de la commune
  - ✓ Commerces : ouvertures prévues
  - ✓ Nouveau format pour les Brèves Municipales : 18,5 X 22 cm
- *5<sup>ème</sup> Commission – J. Bauduret*
  - ✓ Présentation du BP 2016



- 2016, l'année du vélo à Moirans en Montagne
  - ✓ Remise des maillots (27/04/2016)
  - ✓ Tour du Jura (01/05/2016)
  - ✓ Fête du Tour / BRJ (05/06/2016)
  - ✓ Tour de France (18/07/2016)
  - ✓ Point global sur le Tour de France

#### Nouveau site internet de la commune

Après la réunion de lancement avec le prestataire retenu, PUBLIGO, une première maquette va être présentée vendredi 18 mars. Celle-ci, après modifications, sera présentée pour validation à la Commission Communication.

#### Point sur les commerces

- ✓ La boucherie Lorge a entrepris des travaux dans l'ancienne pharmacie où elle s'installera dans quelques semaines pour proposer toute une variété de produits frais : viande, charcuterie, fromage, fruits et légumes, produits locaux.
- ✓ L'ex Maurianna, désormais restaurant l'Oustau, a ouvert ses portes le 11 mars. La nouvelle enseigne propose des spécialités franc-comtoises, cuisine faite maison avec des produits frais.
- ✓ Un magasin de vente et location de vélos s'installera en lieu et place des anciens Ets Chantadouce. Ouverture prévue juin 2016.
- ✓ L'épicerie VIVAL fermera au mois de juillet. L'enseigne laissera place à un magasin de jouets.

#### **Communications :**

Monsieur le Maire fait part des communications suivantes :

- ✓ Journées Européennes des Métiers d'Art : organisées par le collectif du Haut Jura à l'Atelier des Savoir-faire de Ravilloles du 2 au 3 avril prochain. Inauguration le samedi 2 avril à 11 heures.
- ✓ Exposition temporaire « Du cœur à l'écorce » au musée du jouet du 1<sup>er</sup> avril au 16 mai 2016, proposée dans le cadre du label Ville & Métiers d'Art, en partenariat avec le lycée Pierre Vernotte et l'Association Française de Tournerie d'Art. Vernissage le 1<sup>er</sup> avril à 18 heures.

Monsieur le Maire remercie l'assemblée et lève la séance à 21 heures 15.

*La secrétaire de séance*  
Estelle BERREZ

*Le Maire*  
Serge LACROIX

Les Conseillers Municipaux